



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-26708>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-26708**

Fournitures

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-16072

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 11/02/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Université d'aix marseille

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13001533200013

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance préventive et curative d'équipements liés à l'Imprimerie (lot n°1) et fourniture de consommables associés (lot n°2) pour la DEPIL-PSI AMU

Code CPV principal - Descripteur principal : 30192400

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Maintenance préventive et curative d'équipements liés à l'Imprimerie (lot n°1) et fourniture de consommables associés (lot n°2) pour la DEPIL-PSI AMU. Chaque lot constitue un marché. Un opérateur économique peut être désigné attributaire d'un ou plusieurs lots. chaque marché prend effet le 23 juin 2025 pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Si la notification du marché a lieu après le 23 juin 2025, Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une période initiale de 12 mois fermes. Il pourra ensuite être reconduit par période de 12 mois par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois.les prestations sont décrites au CCTP.

Critères d'attribution : Se reporter aux dispositions de l'article 10 du RC

Section 4 - Informations rectificatives

- Il a été procédé à une modification de l'Annexe 3 de l'acte d'engagement - lot n°2 BPU consommables par matériels et par ateliers y compris taux de remise applicable sur catalogue pour les autres produits et du Règlement de consultation. Les modifications apparaissent en rouge sur le document Annexe 3 et en rouge fluo jaunie dans le RC. La Date limite de réception des plis initiale a été reportée au 24 mars 2025 à 16h. La Date limite des candidats pour poser des questions sur la plate-forme PLACE a été reportée au 13 mars 2025. Un courrier d'accompagnement est ajouté au DCE.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/03/2025